

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 04017

Numéro SIREN : 823 064 704

Nom ou dénomination : AIRMOB

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/015618



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2023



Bilan et Compte de résultat



Certifié conforme

Bilan Actif

Société par actions simplifiée AIRMOB

DocuSigned by:

Dorothee Lebarbier

8160B33303C44EC...

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date d'édition

15/05/2024

Rubriques	Exercice N 31/12/2023			Exercice N-1 31/12/2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	958 061	403 965	554 097	476 811
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	343 694	8 319	335 375	282 469
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	1 301 755	412 283	889 472	759 280
Terrains	-	-	-	-
Constructions	52 620	17 329	35 291	41 157
Installations techniques, matériel et outillage industriel	70 795	59 764	11 031	16 476
Autres immobilisations corporelles	528 344	308 413	219 931	127 879
Immobilisations en cours	7 000	-	7 000	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	658 759	385 507	273 252	185 511
Participations selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	19 719	-	19 719	23 164
TOTAL immobilisations financières	19 719	-	19 719	23 164
ACTIF IMMOBILISÉ (II)	1 980 233	797 790	1 182 443	967 955
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	209 392	7 265	202 127	265 838
TOTAL Stock et en-cours	209 392	7 265	202 127	265 838
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	16 021
Clients et comptes rattachés	1 714 552	3 623	1 710 929	311 210
Autres créances	2 229 043	-	2 229 043	2 064 436
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	3 943 595	3 623	3 939 972	2 391 667
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	824 234	-	824 234	677 963
Charges constatées d'avance	22 679	-	22 679	27 266
TOTAL Disponibilités et divers	846 913	-	846 913	705 229
ACTIF CIRCULANT (III)	4 999 900	10 888	4 989 012	3 362 733
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (VI)	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	6 980 133	808 678	6 171 455	4 330 688

Bilan Passif

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Société par actions simplifiée AIRMOB

Date d'édition 15/05/2024

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 116 300	116 300	116 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	18 108	18 108
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	-	-
Réserve légale	11 630	11 630
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	339 237	1 082 780
Résultat de l'exercice	1 509 554	1 302 175
TOTAL situation nette	1 994 829	2 530 993
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	120 141	514 725
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-
CAPITAUX PROPRES (I)	2 114 969	3 045 718
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
AUTRES FONDS PROPRES (II)	-	-
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	-	-
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	280 425	351 848
Emprunts et dettes financières divers	50 912	50 912
TOTAL dettes financières	331 337	402 760
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	-	62 115
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 111 367	471 980
Dettes fiscales et sociales	620 406	238 266
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	273 370	1 676
Autres dettes	1 535 394	2 450
TOTAL dettes diverses	3 540 537	714 371
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	184 612	105 724
DETTES (IV)	4 056 486	1 284 971
Ecarts de conversion passif (V)	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 171 455	4 330 689

Certifié conforme

Compte de Résultat (Première Partie)

Société par actions simplifiée AIRMOB

DocuSigned by:

Dorothee Lebarbier

8160B33303C44EC...

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date d'édition

15/05/2024

Rubriques	Exercice (N) 31/12/2023			Exercice (N-1) 31/12/2022
	France	Exportation	Total Net	Net
Ventes de marchandises	423 539	-	423 539	387 084
Production vendue biens	-	-	-	-
Production vendue services	6 165 481	-	6 165 481	4 832 906
Chiffres d'affaires nets	6 589 020	-	6 589 020	5 219 990
Production stockée			-	-
Production immobilisée			81 487	78 235
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			12 691	24 064
Autres produits			20	390
			6 683 218	5 322 678
			PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 322 678
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			341 666	385 003
Variation de stock (marchandises)			63 711	19 432
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-	2 727
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-	-
Autres achats et charges externes			2 946 153	2 364 361
			3 351 529	2 771 523
			TOTAL charges externes	2 771 523
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			40 992	10 081
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			759 146	586 359
Charges sociales			260 802	177 426
			1 019 948	763 785
			TOTAL charges de personnel	763 785
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			279 015	204 534
Dotations aux provisions sur immobilisations			-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			-	1 845
Dotations aux provisions pour risques et charges			-	-
			279 015	206 379
			TOTAL dotations d'exploitation	206 379
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			25	2 951
			4 691 508	3 754 718
			CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 754 718
			1 991 709	1 567 960
			RÉSULTAT D'EXPLOITATION (III)	1 567 960
Bénéfice attribué ou perte transférée (IV)			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (V)			-	-
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			70 121	26 891
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
			70 121	26 891
			TOTAL des produits financiers (VI)	26 891
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amortissements et provisions			-	-
Intérêts et charges assimilées			4 691	4 664
Différences négatives de change			19	374
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
			4 710	5 038
			4 710	5 038
			TOTAL des charges financières (VII)	5 038
			65 411	21 853
			RÉSULTAT FINANCIER (VI-VII)	21 853
			2 057 121	1 589 813
			RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (III+IV-V+VI-VII)	1 589 813

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Société par actions simplifiée AIRMOB

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date d'édition 15/05/24

Rubriques (suite)	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 225	1 935
Produits exceptionnels sur opérations en capital	20 430	130 657
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
TOTAL des produits exceptionnels (VIII)	23 655	132 592
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25 002	135
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 445	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
TOTAL des charges exceptionnelles (IX)	28 447	135
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VIII-IX)	- 4 791	132 457
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (X)	37 275	38 000
Impôts sur les bénéfices (XI)	505 500	382 095
TOTAL DES PRODUITS (I + VI + VIII)	6 776 994	5 482 161
TOTAL DES CHARGES (II + VII + IX + X + XI)	5 267 440	4 179 986
BÉNÉFICE OU PERTE (I + VI + VIII) - (II + VII + IX + X + XI)	1 509 554	1 302 175



Société AIRMOB

Société par actions simplifiée au Capital de 116 300 €

Siège social : 29 RUE PIERRE PAUL RIQUET 31000 Toulouse

DATE DE CLOTURE

31/12/2023

DATE D'ÉDITION

15/05/2024

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2023

Certifiée conforme

DocuSigned by:
Dorothee Lebarbier
8160B33303C44EC...

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	9
2. Principes, règles et méthodes comptables.....	10
2.1 Principes comptables.....	10
2.2 Principales méthodes retenues.....	10
2.2.1 Immobilisations et amortissements	10
2.2.2 Stocks	11
2.2.3 Dettes et Créances	11
2.2.4 Disponibilités et concours bancaires courants.....	11
2.2.5 Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.....	11
2.2.7 Provisions pour risques et charges.....	11
2.2.8 Chiffre d'affaires.....	11
3. Notes sur bilan.....	12
3.1 Immobilisations.....	12
3.2 Créances	13
3.3 Capitaux propres.....	15
3.4 Provisions réglementées et subventions d'investissement.....	16
3.5 Provisions pour risques et charges.....	16
3.6 Dettes.....	17
4. Notes sur le compte de résultat.....	18
4.1 Ventilation du chiffre d'affaires.....	18
4.2 Transferts de charges.....	18
4.3 Résultat financier.....	18
4.4 Résultat Exceptionnel.....	19
5.2 Fiscalité.....	20
5.2.1 Intégration fiscale.....	20
5.2.2 Crédits d'impôts.....	20
5.3 Engagement d'indemnité de fin de carrière.....	20
5.4 Effectifs.....	20
5.5 Engagements donnés.....	21
5.6 Engagements reçus.....	21
5.7 Rémunération des organes d'Administration, de direction et surveillance.....	22
5.8 Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan.....	22
5.9 Événements postérieurs à la clôture.....	22

Le total bilan de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élève à 6 171 455 EUR. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 589 020 EUR, présente un bénéfice de 1 509 554 EUR.
L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.
Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes comptables

Les états financiers sont établis conformément au Plan Comptable Général en vigueur, aux dispositions de la législation française et aux principes généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation compte-tenu de l'appartenance au groupe Altitude
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthode comptable décrits ci-dessus
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements ultérieurs venant le modifier.

2.2 Principales méthodes retenues

2.2.1 Immobilisations et amortissements

Les règles et méthodes d'amortissement utilisées en 2023 sont identiques à celles utilisées au titre de l'exercice 2022.

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition. Il comprend le prix d'achat et les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en Exploitation.

Le montant des subventions d'investissement, lorsqu'il est inscrit dans les capitaux propres, est repris au compte de résultat selon les modalités qui suivent :

1. La reprise de la subvention d'investissement qui finance une immobilisation amortissable s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.
2. La reprise de la subvention d'investissement qui finance une immobilisation non amortissable est étalée sur le nombre d'années pendant lequel l'immobilisation est inaliénable aux termes du contrat. À défaut de clause d'inaliénabilité, le montant de la reprise de chaque exercice est égal au dixième du montant de la subvention.

a) Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

L'entité ne comptabilise pas de frais de recherche et développement.

Les brevets et marques pour lesquelles la durée de consommation des avantages économiques attendus est déterminable sont amortis linéairement sur une durée réelle d'utilisation de 3 ans.

Les licences d'utilisation et les frais de développement des logiciels à usage commercial sont amortis linéairement sur une durée allant de 3 à 5 ans selon leur durée de vie estimée.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- Agencements : Linéaire sur 5 ans
- Matériel de transports : Linéaire sur 5 ans
- Matériels informatiques : Linéaire de 3

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

2.2.2 Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires, selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts des stocks.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur nette de réalisation. La valeur de réalisation est notamment estimée en fonction des perspectives de revente et du niveau d'obsolescence des produits.

2.2.3 Dettes et Créances

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.2.4 Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère (ATH), la société dispose d'un compte courant intra-groupe.

2.2.5 Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme :

- Soit de versements de cotisations à des organismes indépendants (compagnies d'assurances) chargés d'effectuer le paiement de ces pensions ou indemnités ;
- Soit de provisions.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées.

Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Dans une optique d'amélioration de la qualité de l'information, nous avons mis en place un calcul actuariel de notre provision pour engagements de retraite à compter de l'exercice 2019, qui prend en compte :

- La probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (âge de départ en retraite retenu de 65 ans) :
 - Nous avons utilisé les tables de mortalités de l'Insee pour prendre en compte les hypothèses de décès
 - Nous avons utilisé des taux de turnover spécifiques à chaque société et à trois classes d'âge différentes pour prendre en compte les hypothèses de départ du Groupe

- L'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation, basée sur le taux du marché correspondant aux taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie, soit un taux de 3.22 % pour l'année 2023.

La société ne comptabilise pas ses engagements sociaux en provisions pour risques et charges. L'estimation retenue et indiquée en annexes (Point 5.3) correspond à l'évaluation actuarielle des prestations accordées selon la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

2.2.7 Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'évènements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.8 Chiffre d'affaires

Les ventes sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou services, ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3. Notes sur bilan

3.1 Immobilisations

Tableau de variation des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations Acqu. et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	987 133	314 622	-	-	1 301 755
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	987 133	314 622	-	-	1 301 755
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	52 620	-	-	-	52 620
Installations techniques, matériel et outillage industriels	70 795	-	-	-	70 795
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	1 280	-	-	1 280
Matériel de transport	1 750	-	-	-	1 750
Matériel de bureau et mobilier informatique	343 210	174 046	-	-	517 256
Emballages récupérables et divers	8 058	-	-	-	8 058
Immobilisations corporelles en cours	-	7 000	-	-	7 000
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	476 433	182 326	-	-	658 759
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRE (III)	23 164	-	-	3 445	19 719
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	1 486 730	496 948	-	3 445	1 980 233

Tableau de variation des amortissements et dépréciations

Immobilisations amortissables	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	227 854	184 430	-	412 283
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	227 854	184 430	-	412 283
Terrains	-	-	-	-
Constructions	11 463	5 866	-	17 329
Installations techniques, matériels et outillages	54 319	5 445	-	59 764
Installations générales, agencements divers	-	145	-	145
Matériel de transport	1 334	351	-	1 685
Matériel de bureau et informatique, mobilier	215 778	82 747	-	298 525
Emballages récupérables et divers	8 027	31	-	8 058
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	290 921	94 585	-	385 507
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	518 775	279 015	-	797 790

3.2 Créances

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice (non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours)

État des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres	19 719	-	19 719
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	1 714 552	1 714 552	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	44 000	44 000	-
Taxe sur la valeur ajoutée	301 114	301 114	-
Autres impôts	-	-	-
Etats - divers	283 200	283 200	-
Groupes et associés	1 056 429	1 056 429	-
Capital souscrit appelé non versé	-	-	-
Débiteurs divers	544 300	544 300	-
Charges constatées d'avances	22 679	22 679	-
TOTAL GÉNÉRAL	3 985 993	3 966 274	19 719

Prêts accordés en cours d'exercice	-
Prêts récupérés en cours d'exercice	-

Détail et justifications des dépréciations de créances et comptes rattachés

Rubriques	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augment.	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Créances clients	3 623	-	-	3 623
Autres créances	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	3 623	-	-	3 623

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 22 679 EUR et sont principalement constituées de :
Charges constatées d'avance pour un montant de 22 679 EUR

Produits à recevoir

Les produits à recevoir s'élèvent à 1 832 797 EUR et sont principalement constitués de :
Clients - factures à établir pour un montant de 1 710 205 EUR
Fournisseurs - Avoir à recevoir pour un montant de 122 593 EUR

3.3 Capitaux propres

a) Capital social

Le capital social, d'un montant de 116 300 EUR, se compose de 11 630 actions d'une valeur nominale de 10 EUR chacune, et est codétenu par 1 actionnaire.

AIRMOB GROUPE est actionnaire majoritaire avec un taux de détention de 100 %.

Le capital n'a pas fait l'objet de mouvement sur la période

Le bénéfice 2022 a été affecté comme suit :

L'ensemble du bénéfice 2022 a été distribué en dividendes, majoré d'une partie du RAN 2021.

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remb. au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2023	Valeur nominale
Actions ordinaires	11 630			11 630	10
Actions amorties				-	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				-	
Actions préférentielles				-	
Parts sociales				-	
Certificats d'investissement				-	
TOTAL GÉNÉRAL	11 630	-	-	11 630	

b) Variations de capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Résultat N	Clôture
Capital social ou individuel	116 300							116 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	18 108							18 108
Ecart de réévaluation	-							-
Réserve légale	11 630							11 630
Réserves statutaires ou contractuelles	-							-
Réserves réglementées	-							-
Autres réserves	-							-
Report à nouveau	1 082 780			2 045 817	1 302 175			339 236
Résultat de l'exercice	1 302 175		1 302 175				1 509 554	1 509 554
Subventions d'investissement	514 725		394 584					120 141
Provisions réglementées	-							-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 045 718	-	1 696 759	2 045 817	1 302 175	-	1 509 554	2 114 969

3.4 Provisions réglementées et subventions d'investissement

Tableau de variation des provisions réglementées

Rubriques	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	-	-	-	-

3.5 Provisions pour risques et charges

Rubriques	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretien	-	-	-	-
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS	-	-	-	-

3.6 Dettes

État des dettes par échéances

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et - 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
- à plus d' 1 an à l'origine	280 425	80 425	200 000	-
Emprunts et dettes financières divers	50 912	50 912	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 111 367	1 111 367	-	-
Dettes fiscales et sociales	620 406	620 406	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	273 370	273 370	-	-
Groupe et associés	171 404	171 404	-	-
Autres dettes	1 363 990	1 363 990	-	-
Produits constatés d'avance	184 612	184 612	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	4 056 486	3 856 486	200 000	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	71 187

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 184 612 EUR et sont constitués de :

Produits constatés d'avance pour un montant de 184 612 EUR

Les charges à payer s'élèvent à 1 518 297 EUR et sont principalement constituées de :

- Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 111 367
- Dettes fiscales et sociales	135 236
- Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	271 694
- Autres dettes	0

4. Notes sur le compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique :

Le chiffre d'affaires net réalisé en France s'élève à 6 589 020 EUR. Il représente 100 % du chiffre d'affaires net total (99.93 % en 2022)

Par activité :

Prestations diverses :	6 165 481
Ventes de marchandises :	423 539
Total	6 589 020

4.2 Transferts de charges

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges d'exploitation	12 691	21 342
Transferts de charges financières	-	-
Transferts de charges exceptionnelles	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	12 691	21 342

4.3 Résultat financier

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers de participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	70 121	26 891
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS FINANCIERS (I)	70 121	26 891
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	4 691	4 664
Différences négatives de change	19	374
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIÈRES (II)	4 710	5 038
RÉSULTAT FINANCIER (I+II)	65 411	21 853

4.4 Résultat Exceptionnel

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Autres charges exceptionnelles	25 002	-
VNC immo financière	3 445	-
Autres produits exceptionnels	-	3 225
Produits cessions immo incorporelles	-	3 445
Subventions d'investissement virées au résultat	-	16 985
	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	28 447	23 655

5.2 Fiscalité

5.2.1 Intégration fiscale

Dénomination de la société tête de groupe	Forme juridique	Capital
ATH	Société par actions simplifiée	7 601 688

Les économies d'impôt réalisées sont conservées par ATH

Type d'impôt	Montant
Comptabilisé	507 300
Qui aurait été comptabilisé en l'absence d'intégration	507 300
A payer	505 500

Montant du déficit reportable : 0 EUR

5.2.2 Crédits d'impôts

La société dispose d'un crédit d'impôt mécénat d'un montant de 1 800 EUR.

5.3 Engagement d'indemnité de fin de carrière

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
IFC			-

5.4 Effectifs

Effectif	Exercice N	Exercice N-1
Ingénieurs et Cadres	9	8
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	13	9
Ouvriers		
Autres	2	3
TOTAL GÉNÉRAL	24	20

5.5 Engagements donnés

Néant

5.6 Engagements reçus

Néant

5.7 Rémunération des organes d'Administration, de direction et surveillance

Information non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

5.8 Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan

Néant.

5.9 Evénements postérieurs à la clôture

La société AIRMOB va absorber la société AIRMOB DIGITAL, dans le cadre d'une fusion simplifiée au 1er juin 2024, avec effet fiscal au 1er janvier 2024.

AIRMOB

Société par actions simplifiée au capital de 116.300 euros
Siège social : 29 rue Pierre-Paul Riquet – 31000 Toulouse
823 064 704 R.C.S TOULOUSE

(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 27 MAI 2024**

TROISIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associée Unique constate que l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice net comptable de 1.509.554 euros et décide, sur proposition du Président, de l'affecter comme suit :

- A l'Associée unique, à titre de dividendes, la somme de 1.500.000 euros ;

Cette somme sera versée à l'Associée unique à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2024.

- Au poste de report à nouveau, la somme de 9.554 euros.

Conformément à l'article 243bis du CGI, il est précisé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois précédents exercices.

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2022	néant	40 %	2.045.718 €
31 décembre 2021	néant	40 %	252.000 €
31 décembre 2020	néant	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

DocuSigned by:

Dorothee Lebarbier

8160B33303C44EC...

Le Président

AIRMOB GROUPE

Représentée par Madame Dorothee LEBARBIER

Pour copie certifiée conforme

AIRMOB

Société par actions simplifiée

29 Rue Pierre-Paul Riquet

31000 TOULOUSE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

AIRMOB

Société par actions simplifiée

29 Rue Pierre-Paul Riquet

31000 TOULOUSE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société AIRMOB

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AIRMOB relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bois-Guillaume, le 22 mai 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Guillaume DETOURMIGNIES

Bilan Actif

Société par actions simplifiée AIRMOB

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date d'édition 15/05/2024

Rubriques	Exercice N 31/12/2023			Exercice N-1 31/12/2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	958 061	403 965	554 097	476 811
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	343 694	8 319	335 375	282 469
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	1 301 755	412 283	889 472	759 280
Terrains	-	-	-	-
Constructions	52 620	17 329	35 291	41 157
Installations techniques, matériel et outillage industriel	70 795	59 764	11 031	16 476
Autres immobilisations corporelles	528 344	308 413	219 931	127 879
Immobilisations en cours	7 000	-	7 000	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	658 759	385 507	273 252	185 511
Participations selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	19 719	-	19 719	23 164
TOTAL immobilisations financières	19 719	-	19 719	23 164
ACTIF IMMOBILISÉ (II)	1 980 233	797 790	1 182 443	967 955
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	209 392	7 265	202 127	265 838
TOTAL Stock et en-cours	209 392	7 265	202 127	265 838
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	16 021
Clients et comptes rattachés	1 714 552	3 623	1 710 929	311 210
Autres créances	2 229 043	-	2 229 043	2 064 436
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	3 943 595	3 623	3 939 972	2 391 667
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	824 234	-	824 234	677 963
Charges constatées d'avance	22 679	-	22 679	27 266
TOTAL Disponibilités et divers	846 913	-	846 913	705 229
ACTIF CIRCULANT (III)	4 999 900	10 888	4 989 012	3 362 733
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (VI)	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	6 980 133	808 678	6 171 455	4 330 688

Bilan Passif

Société par actions simplifiée AIRMOB

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date d'édition 15/05/2024

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé 116 300	116 300	116 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		18 108	18 108
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	-	-
Réserve légale		11 630	11 630
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		339 237	1 082 780
Résultat de l'exercice		1 509 554	1 302 175
TOTAL situation nette		1 994 829	2 530 993
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		120 141	514 725
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		-	-
CAPITAUX PROPRES (I)		2 114 969	3 045 718
Produits des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
AUTRES FONDS PROPRES (II)		-	-
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		-	-
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		280 425	351 848
Emprunts et dettes financières divers		50 912	50 912
TOTAL dettes financières		331 337	402 760
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		-	62 115
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 111 367	471 980
Dettes fiscales et sociales		620 406	238 266
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		273 370	1 676
Autres dettes		1 535 394	2 450
TOTAL dettes diverses		3 540 537	714 371
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		184 612	105 724
DETTES (IV)		4 056 486	1 284 971
Ecart de conversion passif (V)		-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 171 455	4 330 689

Compte de Résultat (Première Partie)

Société par actions simplifiée AIRMOB

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date d'édition 15/05/2024

Rubriques	Exercice (N) 31/12/2023			Exercice (N-1) 31/12/2022
	France	Exportation	Total Net	Net
Ventes de marchandises	423 539	-	423 539	387 084
Production vendue biens	-	-	-	-
Production vendue services	6 165 481	-	6 165 481	4 832 906
Chiffres d'affaires nets	6 589 020	-	6 589 020	5 219 990
Production stockée			-	-
Production immobilisée			81 487	78 235
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			12 691	24 064
Autres produits			20	390
			PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 683 218
			6 683 218	5 322 678
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			341 666	385 003
Variation de stock (marchandises)			63 711	19 432
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-	2 727
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-	-
Autres achats et charges externes			2 946 153	2 364 361
			TOTAL charges externes	3 351 529
			3 351 529	2 771 523
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			40 992	10 081
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			759 146	586 359
Charges sociales			260 802	177 426
			TOTAL charges de personnel	1 019 948
			1 019 948	763 785
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			279 015	204 534
Dotations aux provisions sur immobilisations			-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			-	1 845
Dotations aux provisions pour risques et charges			-	-
			TOTAL dotations d'exploitation	279 015
			279 015	206 379
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			25	2 951
			CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 691 508
			4 691 508	3 754 718
			RÉSULTAT D'EXPLOITATION (III)	1 991 709
			1 991 709	1 567 960
Bénéfice attribué ou perte transférée (IV)			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (V)			-	-
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			70 121	26 891
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
			TOTAL des produits financiers (VI)	70 121
			70 121	26 891
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amortissements et provisions			-	-
Intérêts et charges assimilées			4 691	4 664
Différences négatives de change			19	374
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
			TOTAL des charges financières (VII)	4 710
			4 710	5 038
			RÉSULTAT FINANCIER (VI-VII)	65 411
			65 411	21 853
			RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (III+IV-V+VI-VII)	2 057 121
			2 057 121	1 589 813

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Société par actions simplifiée AIRMOB

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date d'édition 15/05/24

Rubriques (suite)	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 225	1 935
Produits exceptionnels sur opérations en capital	20 430	130 657
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
TOTAL des produits exceptionnels (VIII)	23 655	132 592
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25 002	135
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 445	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
TOTAL des charges exceptionnelles (IX)	28 447	135
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VIII-IX)	- 4 791	132 457
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (X)	37 275	38 000
Impôts sur les bénéfices (XI)	505 500	382 095
TOTAL DES PRODUITS (I + VI + VIII)	6 776 994	5 482 161
TOTAL DES CHARGES (II + VII + IX + X + XI)	5 267 440	4 179 986
BÉNÉFICE OU PERTE (I + VI + VIII) - (II + VII + IX + X + XI)	1 509 554	1 302 175



Société AIRMOB

Société par actions simplifiée au Capital de 116 300 €

Siège social : 29 RUE PIERRE PAUL RIQUET 31000 Toulouse

DATE DE CLOTURE

31/12/2023

DATE D'ÉDITION

15/05/2024

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2023

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	9
2. Principes, règles et méthodes comptables.....	10
2.1 Principes comptables.....	10
2.2 Principales méthodes retenues.....	10
2.2.1 Immobilisations et amortissements	10
2.2.2 Stocks	11
2.2.3 Dettes et Créances	11
2.2.4 Disponibilités et concours bancaires courants.....	11
2.2.5 Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.....	11
2.2.7 Provisions pour risques et charges.....	11
2.2.8 Chiffre d'affaires.....	11
3. Notes sur bilan.....	12
3.1 Immobilisations.....	12
3.2 Créances	13
3.3 Capitaux propres.....	15
3.4 Provisions réglementées et subventions d'investissement.....	16
3.5 Provisions pour risques et charges.....	16
3.6 Dettes.....	17
4. Notes sur le compte de résultat.....	18
4.1 Ventilation du chiffre d'affaires.....	18
4.2 Transferts de charges.....	18
4.3 Résultat financier.....	18
4.4 Résultat Exceptionnel.....	19
5.2 Fiscalité.....	20
5.2.1 Intégration fiscale.....	20
5.2.2 Crédits d'impôts.....	20
5.3 Engagement d'indemnité de fin de carrière.....	20
5.4 Effectifs.....	20
5.5 Engagements donnés.....	21
5.6 Engagements reçus.....	21
5.7 Rémunération des organes d'Administration, de direction et surveillance.....	22
5.8 Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan.....	22
5.9 Événements postérieurs à la clôture.....	22

Le total bilan de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élève à 6 171 455 EUR. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 589 020 EUR, présente un bénéfice de 1 509 554 EUR.
L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.
Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes comptables

Les états financiers sont établis conformément au Plan Comptable Général en vigueur, aux dispositions de la législation française et aux principes généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation compte-tenu de l'appartenance au groupe Altitude
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthode comptable décrits ci-dessus
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements ultérieurs venant le modifier.

2.2 Principales méthodes retenues

2.2.1 Immobilisations et amortissements

Les règles et méthodes d'amortissement utilisées en 2023 sont identiques à celles utilisées au titre de l'exercice 2022.

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition. Il comprend le prix d'achat et les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en Exploitation.

Le montant des subventions d'investissement, lorsqu'il est inscrit dans les capitaux propres, est repris au compte de résultat selon les modalités qui suivent :

1. La reprise de la subvention d'investissement qui finance une immobilisation amortissable s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.
2. La reprise de la subvention d'investissement qui finance une immobilisation non amortissable est étalée sur le nombre d'années pendant lequel l'immobilisation est inaliénable aux termes du contrat. À défaut de clause d'inaliénabilité, le montant de la reprise de chaque exercice est égal au dixième du montant de la subvention.

a) Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

L'entité ne comptabilise pas de frais de recherche et développement.

Les brevets et marques pour lesquelles la durée de consommation des avantages économiques attendus est déterminable sont amortis linéairement sur une durée réelle d'utilisation de 3 ans.

Les licences d'utilisation et les frais de développement des logiciels à usage commercial sont amortis linéairement sur une durée allant de 3 à 5 ans selon leur durée de vie estimée.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- Agencements : Linéaire sur 5 ans
- Matériel de transports : Linéaire sur 5 ans
- Matériels informatiques : Linéaire de 3

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

2.2.2 Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires, selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts des stocks.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur nette de réalisation. La valeur de réalisation est notamment estimée en fonction des perspectives de revente et du niveau d'obsolescence des produits.

2.2.3 Dettes et Créances

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.2.4 Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère (ATH), la société dispose d'un compte courant intra-groupe.

2.2.5 Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme :

- Soit de versements de cotisations à des organismes indépendants (compagnies d'assurances) chargés d'effectuer le paiement de ces pensions ou indemnités ;
- Soit de provisions.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées.

Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Dans une optique d'amélioration de la qualité de l'information, nous avons mis en place un calcul actuariel de notre provision pour engagements de retraite à compter de l'exercice 2019, qui prend en compte :

- La probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (âge de départ en retraite retenu de 65 ans) :
 - Nous avons utilisé les tables de mortalités de l'Insee pour prendre en compte les hypothèses de décès
 - Nous avons utilisé des taux de turnover spécifiques à chaque société et à trois classes d'âge différentes pour prendre en compte les hypothèses de départ du Groupe
 - L'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation, basée sur le taux du marché correspondant aux taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie, soit un taux de 3.22 % pour l'année 2023.
- La société ne comptabilise pas ses engagements sociaux en provisions pour risques et charges. L'estimation retenue et indiquée en annexes (Point 5.3) correspond à l'évaluation actuarielle des prestations accordées selon la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

2.2.7 Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.8 Chiffre d'affaires

Les ventes sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou services, ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3. Notes sur bilan

3.1 Immobilisations

Tableau de variation des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations Acqu. et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	987 133	314 622	-	-	1 301 755
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	987 133	314 622	-	-	1 301 755
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	52 620	-	-	-	52 620
Installations techniques, matériel et outillage industriels	70 795	-	-	-	70 795
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	1 280	-	-	1 280
Matériel de transport	1 750	-	-	-	1 750
Matériel de bureau et mobilier informatique	343 210	174 046	-	-	517 256
Emballages récupérables et divers	8 058	-	-	-	8 058
Immobilisations corporelles en cours	-	7 000	-	-	7 000
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	476 433	182 326	-	-	658 759
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRE (III)	23 164	-	-	3 445	19 719
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	1 486 730	496 948	-	3 445	1 980 233

Tableau de variation des amortissements et dépréciations

Immobilisations amortissables	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	227 854	184 430	-	412 283
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	227 854	184 430	-	412 283
Terrains	-	-	-	-
Constructions	11 463	5 866	-	17 329
Installations techniques, matériels et outillages	54 319	5 445	-	59 764
Installations générales, agencements divers	-	145	-	145
Matériel de transport	1 334	351	-	1 685
Matériel de bureau et informatique, mobilier	215 778	82 747	-	298 525
Emballages récupérables et divers	8 027	31	-	8 058
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	290 921	94 585	-	385 507
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	518 775	279 015	-	797 790

3.2 Créances

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice (non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours)

État des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres	19 719	-	19 719
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	1 714 552	1 714 552	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	44 000	44 000	-
Taxe sur la valeur ajoutée	301 114	301 114	-
Autres impôts	-	-	-
Etats - divers	283 200	283 200	-
Groupes et associés	1 056 429	1 056 429	-
Capital souscrit appelé non versé	-	-	-
Débiteurs divers	544 300	544 300	-
Charges constatées d'avances	22 679	22 679	-
TOTAL GÉNÉRAL	3 985 993	3 966 274	19 719

Prêts accordés en cours d'exercice	-
Prêts récupérés en cours d'exercice	-

Détail et justifications des dépréciations de créances et comptes rattachés

Rubriques	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augment.	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Créances clients	3 623	-	-	3 623
Autres créances	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	3 623	-	-	3 623

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 22 679 EUR et sont principalement constituées de :
Charges constatées d'avance pour un montant de 22 679 EUR

Produits à recevoir

Les produits à recevoir s'élèvent à 1 832 797 EUR et sont principalement constitués de :
Clients - factures à établir pour un montant de 1 710 205 EUR
Fournisseurs - Avoir à recevoir pour un montant de 122 593 EUR

3.3 Capitaux propres

a) Capital social

Le capital social, d'un montant de 116 300 EUR, se compose de 11 630 actions d'une valeur nominale de 10 EUR chacune, et est codétenu par 1 actionnaire.

AIRMOB GROUPE est actionnaire majoritaire avec un taux de détention de 100 %.

Le capital n'a pas fait l'objet de mouvement sur la période

Le bénéfice 2022 a été affecté comme suit :

L'ensemble du bénéfice 2022 a été distribué en dividendes, majoré d'une partie du RAN 2021.

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remb. au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2023	Valeur nominale
Actions ordinaires	11 630			11 630	10
Actions amorties				-	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				-	
Actions préférentielles				-	
Parts sociales				-	
Certificats d'investissement				-	
TOTAL GÉNÉRAL	11 630	-	-	11 630	

b) Variations de capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Résultat N	Clôture
Capital social ou individuel	116 300							116 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	18 108							18 108
Ecarts de réévaluation	-							-
Réserve légale	11 630							11 630
Réserves statutaires ou contractuelles	-							-
Réserves réglementées	-							-
Autres réserves	-							-
Report à nouveau	1 082 780			2 045 817	1 302 175			339 236
Résultat de l'exercice	1 302 175		1 302 175				1 509 554	1 509 554
Subventions d'investissement	514 725		394 584					120 141
Provisions réglementées	-							-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 045 718	-	1 696 759	2 045 817	1 302 175	-	1 509 554	2 114 969

3.4 Provisions réglementées et subventions d'investissement

Tableau de variation des provisions réglementées

Rubriques	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	-	-	-	-

3.5 Provisions pour risques et charges

Rubriques	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretien	-	-	-	-
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS	-	-	-	-

3.6 Dettes

État des dettes par échéances

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et - 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
- à plus d' 1 an à l'origine	280 425	80 425	200 000	-
Emprunts et dettes financières divers	50 912	50 912	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 111 367	1 111 367	-	-
Dettes fiscales et sociales	620 406	620 406	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	273 370	273 370	-	-
Groupe et associés	171 404	171 404	-	-
Autres dettes	1 363 990	1 363 990	-	-
Produits constatés d'avance	184 612	184 612	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	4 056 486	3 856 486	200 000	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	71 187

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 184 612 EUR et sont constitués de :

Produits constatés d'avance pour un montant de 184 612 EUR

Les charges à payer s'élèvent à 1 518 297 EUR et sont principalement constituées de :

- Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 111 367
- Dettes fiscales et sociales	135 236
- Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	271 694
- Autres dettes	0

4. Notes sur le compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique :

Le chiffre d'affaires net réalisé en France s'élève à 6 589 020 EUR. Il représente 100 % du chiffre d'affaires net total (99.93 % en 2022)

Par activité :

Prestations diverses :	6 165 481
Ventes de marchandises :	423 539
Total	6 589 020

4.2 Transferts de charges

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges d'exploitation	12 691	21 342
Transferts de charges financières	-	-
Transferts de charges exceptionnelles	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	12 691	21 342

4.3 Résultat financier

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers de participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	70 121	26 891
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS FINANCIERS (I)	70 121	26 891
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	4 691	4 664
Différences négatives de change	19	374
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIÈRES (II)	4 710	5 038
RÉSULTAT FINANCIER (I+II)	65 411	21 853

4.4 Résultat Exceptionnel

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Autres charges exceptionnelles	25 002	-
VNC immo financière	3 445	-
Autres produits exceptionnels	-	3 225
Produits cessions immo incorporelles	-	3 445
Subventions d'investissement virées au résultat	-	16 985
	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	28 447	23 655

5.2 Fiscalité

5.2.1 Intégration fiscale

Dénomination de la société tête de groupe	Forme juridique	Capital
ATH	Société par actions simplifiée	7 601 688

Les économies d'impôt réalisées sont conservées par ATH

Type d'impôt	Montant
Comptabilisé	507 300
Qui aurait été comptabilisé en l'absence d'intégration	507 300
A payer	505 500

Montant du déficit reportable : 0 EUR

5.2.2 Crédits d'impôts

La société dispose d'un crédit d'impôt mécénat d'un montant de 1 800 EUR.

5.3 Engagement d'indemnité de fin de carrière

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
IFC			-

5.4 Effectifs

Effectif	Exercice N	Exercice N-1
Ingénieurs et Cadres	9	8
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	13	9
Ouvriers		
Autres	2	3
TOTAL GÉNÉRAL	24	20

5.5 Engagements donnés

Néant

5.6 Engagements reçus

Néant

5.7 Rémunération des organes d'Administration, de direction et surveillance

Information non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

5.8 Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan

Néant.

5.9 Evénements postérieurs à la clôture

La société AIRMOB va absorber la société AIRMOB DIGITAL, dans le cadre d'une fusion simplifiée au 1er juin 2024, avec effet fiscal au 1er janvier 2024.